



# Le P'tit Varaizien

Quatrième trimestre 2021

Numéro 52

## Mairie

23 grande rue 17400 VARAIZE  
Horaires d'ouverture  
Lundi à vendredi 9h-12h30  
Samedi 9h-10h30

Tél : 05.46.26.30.09  
Astreinte Mairie : 06.81.41.99.09  
Mail : [mairie-varaize@orange.fr](mailto:mairie-varaize@orange.fr)  
Site Internet : [varaize.fr](http://varaize.fr)

## Agence postale

Horaires d'ouverture  
Lundi au samedi 9h15-11h45  
Tél : 05.46.26.30.00

## Recensement Citoyen

Tous les jeunes qui ont 16 ans doivent se faire recenser à la Mairie, avec leur carte d'identité et leur livret de famille le mois de leur anniversaire.

## Inscriptions sur les listes électorales

Tous les nouveaux habitants, munis de leur pièce d'identité, peuvent se faire inscrire sur les listes électorales à la Mairie.

## Cartes d'identités et passeports

Les demandes de carte d'identité.  
Les Mairies de Matha (05.46.58.50.64) et Saint Jean d'Angely (05.46.59.56.56) pourront vous recevoir sur rendez-vous.

## Le Mot du Maire ;

Ce trimestre, c'est avec les feuilles de l'automne que nous allons vous communiquer nos informations.

Saison de transition pour nous permettre d'oublier l'été qui se termine et nous préparer à entrer tout doucement dans l'hiver. La nature va nous donner ses derniers fruits, ses dernières récoltes et se parer des superbes couleurs que prennent les feuillages en fin de vie.

Concernant la vie communale, j'espérais bien que la réalisation de nos projets soit débutée mais il n'en est rien encore.

L'église : l'entreprise ARTHEMA spécialisée dans la recherche et mise à jour des peintures murales devait œuvrer à partir du 27 septembre à l'intérieur de l'édifice (ils ont du retard...)

Si nous avons la chance d'avoir une belle église romane classée, elle est indirectement la source de complications avec les bâtiments de France concernant les travaux d'accessibilité de la mairie et de restauration de la salle des fêtes. Rien n'est insoluble, tout n'est que temps perdu et augmentation des contraintes et des coûts.

La mairie : le permis de construire est accepté, et l'architecte en est à la consultation des entreprises.

La salle des fêtes : la déclaration préalable de travaux a été refusée par l'ABF (Architecte des Bâtiments de France) et un permis de construire est en préparation.

Le chantier des éoliennes : il va bon train dans le respect des dates prévues.

Comme vous le voyez, il y a de quoi occuper votre conseil municipal même si parfois l'administration peut nous donner le sentiment « de tourner en rond »

Je vous souhaite un très bel automne profitez bien des dernières journées ensoleillées, l'hiver nous guette.

Alain

---

*La nature va nous donner ses derniers fruits,  
ses dernières récoltes*

---

## Numéros utiles

<b>Médecin</b> Dr Wittesaele 05.46.26.37.32	<b>Cabinet d'infirmières</b> 05.46.26.37.21	<b>Kinésithérapeute</b> 05.46.26.86.93	<b>Ostéopathe</b> 07.85.97.39.45 Ou Doctolib.fr
---	--	---	---

## Salle des fêtes :

La salle des fêtes demeure fermée dans l'attente de plus amples nouvelles sur les demandes de subventions aux rénovations possibles.

## Salle associative

La salle associative est de nouveau ouverte au public, en respectant l'ensembles des consignes sanitaires toujours en vigueur à ce jour.

## Informations

PRÉFET DE LA CHARENTE-MARITIME  
Liberté  
Égalité  
Fraternité

Besoin d'aide pour effectuer vos démarches administratives ?

On va les faire ensemble grâce au réseau **France services**

Rendez-vous dans les accueils physiques présents dans tout le département de la Charente-Maritime.

**Nouveau !**

**La Ligne Directe**

Elle prend le relais des points d'accueil par téléphone du lundi au vendredi de 16h à 20h

France services  
Liberté  
Égalité  
Fraternité

appelez-nous au **05 46 001 001**

Un service proposé par la préfecture de la Charente-Maritime

## Travaux de voirie

Des travaux de gravillonnage ont été votés par le conseil municipal. Il s'agit des chemins suivants :

Chemin du Verdon, chemin du cimetière, chemin de Garnaud, chemin de La Richardière.

C'est l'entreprise Colas de Saintes qui a été retenu pour un devis d'un montant de 47485€ TTC

## Aménagement « d'une mairie de secours ».

Le temps des travaux de mise en accessibilité, la mairie ne sera pas utilisable.

Nous avons aménagé deux bureaux dans l'ancien logement de fonction des enseignants pour accueillir le secrétariat et le bureau du maire. Pour les mariages ou baptêmes civils, nous avons demandé au procureur de la république pour qu'il nous autorise à officier dans la salle associative.

## Activités commerciales .

Notre commune procure un certain attrait auprès des commerçants ambulants.

A commencer par les huitres FRIAUD qui, par la présence de Taylor leur agréable vendeuse sont tous les samedis matin à La Piquetterie.

Puis nous avons également accepté la vente de Chrysanthèmes de Mlle Tokarsky les 13 – 20 – 27 octobre sur le parking de la boulangerie

La vente de plantes, bulbes, composition de Laurence Plants & Co les weekends du 10 octobre au 31 décembre.

Ainsi que la venue d'un bar ambulant qui stationnera sous le préau des halles. Les dates de début d'activité et les jours de présence restent à déterminer.

Et la présence les jeudi soir de 18h00 à 18h30 de Cédric l'épicier ambulant qui stationnera place de l'église avec son camion LOKALITE.

# Vie des associations

## Amicale

Comme les années passées confection de paquets cadeaux en vue de décorer notre village pour Noël  
Rendez-vous tous les mardis à partir du 2 novembre vers 18 heures salle associative, apporter vos ciseaux et des boites de toutes tailles, le papier bolduc scotch vous seront fournis.

La mise en place se fera le samedi 11 décembre à partir de 10 heures.

Toutes les bonnes volontés sont acceptées, venez passer un petit moment convivial.  
Chantal

## Message d'un groupe de Varaizien

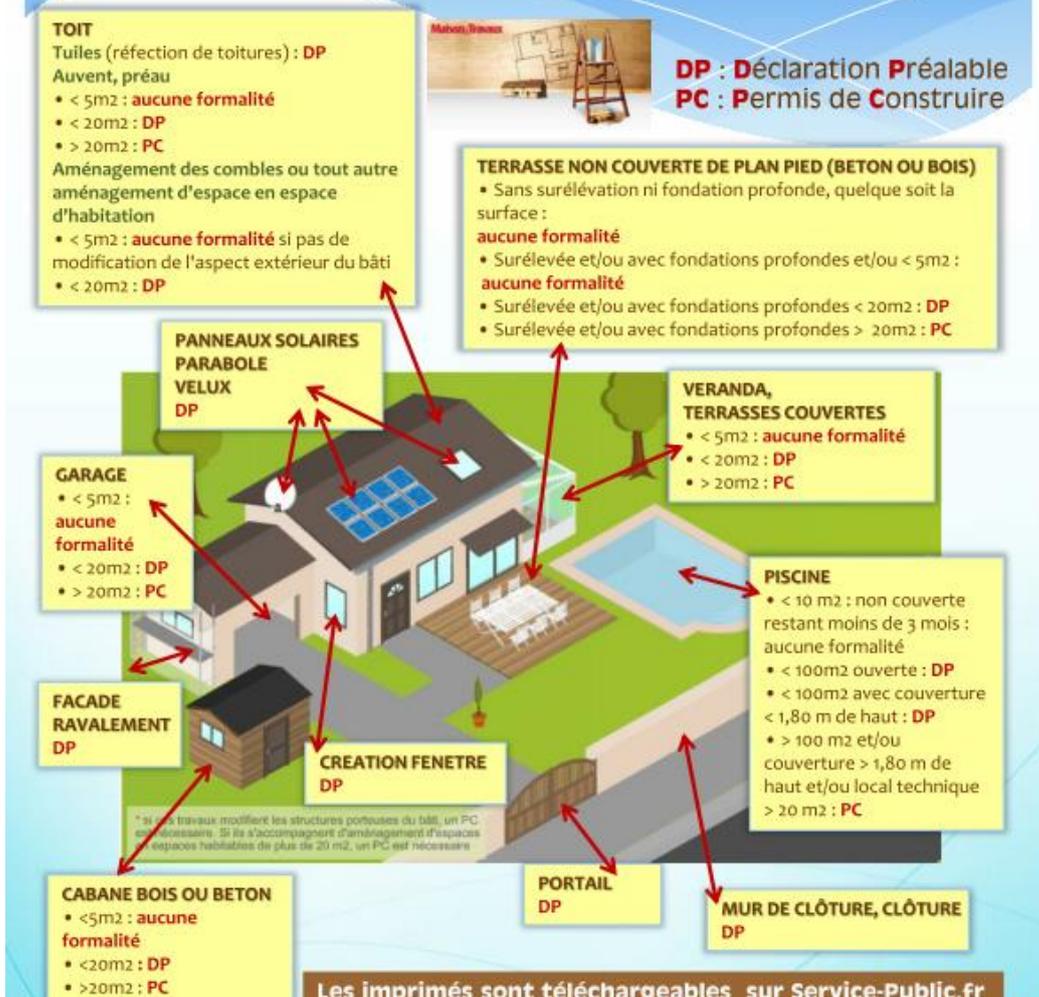
Mesdames, messieurs, amis de la pétanque, venez nombreux faire connaissance et, passer un agréable après-midi.

Les débutants sont les bienvenus, ainsi que les pros. Le sourire et la bonne humeur étant de rigueur. Tous les lundis après-midi à partir de 14h30 Place de l'église à Varaize.

JB

PS : les joueurs remercient l'équipe municipale pour le sable fournit pour le terrain de pétanque.

# Quelles autorisations, pour quels travaux ?



**DP** : Déclaration Préalable  
**PC** : Permis de Construire

## Le Coin des Artisans et commerçants

**PLOMBIER CHAUFFAGISTE**  
Olivier Vimpiere  
• Dépannage foudroyant  
• 20 ans d'expérience

**RAMONAGE**

06 89 34 41 92

## Aurélie Tranquard

Vous souhaitez vendre votre bien, pensez CAPIFRANCE et ses 20 ans de réussite dans L'IMMOBILIER !! Habitante de VARAIZE depuis 2002, je connais parfaitement le secteur et suis à la porte de chez vous pour une meilleure réactivité pour des visites.

Les ++ :  
- Estimation personnalisée gratuite  
- Mise en vente de votre bien sur 250 sites internet.  
Renseignements au 07.49.21.41.88  
[aurelie.tranquard@capifrance.fr](mailto:aurelie.tranquard@capifrance.fr)



### Votre équipe municipale ;

#### Maire ;

**Alain Bertin**

#### 1<sup>er</sup> adjoint ;

**Bruno Goruchon**

Délégation :  
Gestion du personnel technique

#### 2<sup>ème</sup> adjoint ;

**Julien Blasac**

Délégation :  
Communication et affaires scolaires

#### 3<sup>ème</sup> adjoint ;

**Mauricette Morisseau**

Délégation :  
Vie locale et associative

#### 4<sup>ème</sup> adjoint ;

**Lise Vigé**

Délégation :  
Gestion des salles

### Calendrier des astreintes ;

	3 <sup>ème</sup> trimestre 2021	
Semaine 40	05-oct-11-oct	Lise VIGÉ
Semaine 41	12-oct-18-oct	Alain BERTIN
Semaine 42	19-oct-25-oct	Bruno GORUCHON
Semaine 43	26-oct-01-nov	Julien BLASAC
Semaine 44	02-nov-08-nov	Mauricette MORISSEAU
Semaine 45	09-nov-15-nov	Lise VIGÉ
Semaine 46	16-nov-22-nov	Alain BERTIN
Semaine 47	23-nov-29-nov	Bruno GORUCHON
Semaine 48	30-nov-06-déc	Julien BLASAC
Semaine 49	07-déc-13-déc	Mauricette MORISSEAU
Semaine 50	14-déc-20-déc	Lise VIGÉ
Semaine 51	21-déc-27-déc	Alain BERTIN
Semaine 52	28-déc-03-jan	Bruno GORUCHON
Semaine 01	04-jan-10-jan	Julien BLASAC

Cet encart est là pour vous.  
Transmettez vos petits articles à la mairie et ils seront publiés dès le trimestre suivant...



C'est un sujet récurrent que nous avons déjà abordé mais il faut le redire encore et encore !!!

Aujourd'hui tout est organisé pour que tous nos déchets encombrants puissent être récupérés, triés, valorisés. Au lieu d'utiliser ces services, de trop nombreuses personnes déversent dans la nature des objets de toutes sortes. Nous sommes habitués à ramasser les pneus, les vieux meubles, téléviseurs, huile de vidange, bouteille de gaz, gravats etc... etc...

Cette fois nous avons atteint un sommet, un petit camion benné sur une chinte de vigne !!! À l'intérieur du tas les employés ont pu trouver : de l'huile de vidange, une bâche de piscine hors sol, des branchages, les restes d'une fête (bouteilles, gobelets, compositions florales) palettes, des pièces de moteur dont un vilebrequin, etc etc...

En dehors de cet événement « exceptionnel » les dépôts de toutes sortes à Galanchat, au Petit Cabaret et au parking de la salle des fêtes sont routiniers.

Juste une remarque, chaque fois que quelqu'un procède ainsi, il confie délibérément à la collectivité le soin de faire son travail. C'est donc la collectivité qui en fait les frais. (Dans notre cas, c'est nettoyage, triage, transport en déchetterie par les employés communaux). Ainsi si vous voyez quelqu'un agir ainsi n'hésitez pas à faire des photos, (plaque minéralogique) nous en informer, ce ne sera pas de la délation mais un service rendu à la collectivité.



*Pêle-mêle de quelques anecdotes et d'histoires anciennes, oubliées ou inconnues de notre commune*

*Le 20 août 1877 : A l'ouverture de la séance du Conseil municipal, Monsieur le maire de la commune déclare à l'assemblée qu'il n'a aucun projet de délibération à communiquer. Chacun des membres du Conseil interrogé ayant aussi déclaré n'avoir rien dire ni à soumettre à l'assemblée, Monsieur le Président dresse le présent procès-verbal qui est signé à l'unanimité et lève la séance sur le champ.*

*Le 26 juin 1906 : Pour faire face à une grave épidémie de suette miliaire qui règne dans la région des Charentes Monsieur Himbourg maire de Varaize prend un arrêté interdisant l'accès de la commune à toutes les personnes nomades étrangères à la commune.*

*Le 3 octobre 1915 : Vote par le Conseil municipal de la somme de 10 francs pour le comité « les paysans des régions dévastées », faisant appel aux communes pour fournir le plus vite possible aux agriculteurs ruinés par la guerre les outils qui leur manquent.*

*Le 25 mai 1918 : Monsieur le Président a soumis au Conseil, l'état présenté par le receveur municipal des taxes sur les chiens dont le recouvrement n'a pu être effectué pour cause d'indigence ou d'absence de propriétaire. Le Conseil considérant que les sommes dont il s'agit ne sont pas susceptibles de recouvrement, en propose l'admission en non-valeur.*

*Le 16 octobre 1921 : Le Conseil municipal après en avoir délibéré, donne un avis favorable au projet d'installation d'un éclairage électrique public, sur le territoire de la commune de Varaize.*

*Le 13 avril 1927 : Pour remédier au préjudice considérable que causent les chèvres aux jeunes pousses des haies, Monsieur Thibaud maire de Varaize prend comme arrêté, l'obligation pour les propriétaires de chèvres de les museler tant à l'aller qu'au retour du pacage.*

*Le 3 février 1941 : Monsieur Thibaud maire de Varaize autorise par arrêté, l'exercice de la profession de prostituée à cinq dames (non originaires de la région), dans une maison de tolérance située sur le territoire de la commune de Varaize.*

*Le 8 mars 1943 : Pour donner suite à la requête de 2 frères habitants Galanchat, Monsieur Thibaud maire de Varaize autorise par arrêté à faire procéder à l'exhumation de leur mère décédée en 1919, afin qu'ils puissent récupérer « à leur demande », les bijoux qui ont été laissés dans sa tombe.*

*De 1964 à 1966 et de 1975 à 1985 : Nombreux arrêtés interdisant l'arrêt et le stationnement de tous les véhicules de part et d'autre de la route CD 939 dans toute la traversée du Petit cabaret aux périodes estivales et de départ en congés, pour éviter les embouteillages monstres. (Souvenirs pour les anciens. .).*

La transcription est conforme à l'original à l'exception de la mise en forme (la syntaxe, la ponctuation, l'orthographe, les répétitions,) sont entièrement reproduites.

Alors que la nature s'endort peu à peu avec les premiers jours de l'automne, la vigne est en effervescence.

C'est la période des vendanges, la cueillette du raisin avec tout son cérémonial, le point final à une longue année de labeur.

Il était donc tout naturel de consacrer dans ce numéro un article à ce fruit aux multiples facettes, le Raisin.

Nom commun : raisin.

Noms scientifiques : *Vitis vinifera*, *V. labrusca*, *V. rotundifolia*.

Famille : vitacées.

Le terme « raisin » est apparu dans la langue française en 1200 sous la forme première de « resin ». Il dérive du latin populaire *racimus*, qui signifie « grappe de baies ».



L'histoire du raisin remonte à 6000 ans avant J.C, puisque l'on en trouve trace en Europe Centrale : Arménie, Azerbaïdjan et Géorgie.

Dans l'antiquité, le raisin se répand d'abord dans le nord de l'Afrique, où sa culture s'étend le long du Nil, sur les bords de la Méditerranée, mais aussi en Europe du Nord, Suisse et Allemagne.

Ce n'est qu'aux environs de 600 av. J.C que les Phocéens, en créant Massilia (Marseille), implantent la vigne en Gaule.

Riche en symbole, il représente la vie dans les tombeaux des pharaons et devient la figure du culte de Dionysos dans la Grèce antique.

La culture de la vigne est difficilement dissociable de l'histoire du vin, car il s'agit de sa utilisation première. Longtemps utilisé à des fins viticoles, c'est au 16<sup>ème</sup> siècle qu'il sera considéré pour d'autres usages

## Et que se passait-il à Varaize à la fin du XVII<sup>ième</sup> ?

A cette époque, l'économie Varaizienne était principalement basée sur l'exploitation du vignoble. Vers 1680, il est dit que la paroisse produit beaucoup plus de vin que de grain.



Au fil des années, la vigne continue à produire énormément de richesse dans notre commune : en 1836, quelques 507 hectares de vigne produisent 7605 hectolitres de vin, 200 d'eau-de-vie, tandis qu'en 1877 on en produit respectivement 18500 et 4000 environ.

Reflet de cette prospérité, les grands exploitants viticoles et négociants ainsi que les notables de la commune font construire, principalement dans les années 1860, d'imposantes maisons de maître aux décors soignés et aux hautes toitures d'ardoise.

L'arrivée du phylloxéra sonne le glas de ce temps de prospérité : la maladie de la vigne se déclare en août 1875 et se propage "de manière effrayante" les années suivantes.

Le vignoble est entièrement détruit et la population entame un déclin aussi spectaculaire et rapide que la croissance du début du siècle, qui sera continu jusqu'aux années 1930.

**Les raisins, en raison de leur forte valeur énergétique, ont une place importante dans l'histoire.** Ainsi dans l'antiquité, on attribue aux raisins secs, la victoire du général carthaginois Hannibal sur les Romains.

Il aurait fait traverser les Alpes à ses soldats en les nourrissant de raisins secs ! Tandis que Christophe Colomb, et les marins de la Niña, de la Pinta et de la Santa Maria auraient pris soin d'emporter des raisins secs avant d'entreprendre la traversée de l'Atlantique.

# Clafoutis aux raisins frais

Dessert de saison avec ce clafoutis aux raisins frais. Rapide et facile à réaliser, vous pourrez le manger tiède ou froid



## Ingrédients



4 personnes



400 g de raisins



60 g de farine

En direct des producteurs sur 



60 g de sucre



2 oeufs



17 cl de crème fraîche liquide



10 cl de lait



1 sachet de sucre vanillé



Beurre pour le plat

## Matériel



Four traditionnel



Saladier



Plat à gratin

## Préparation



Préparation : **15min**



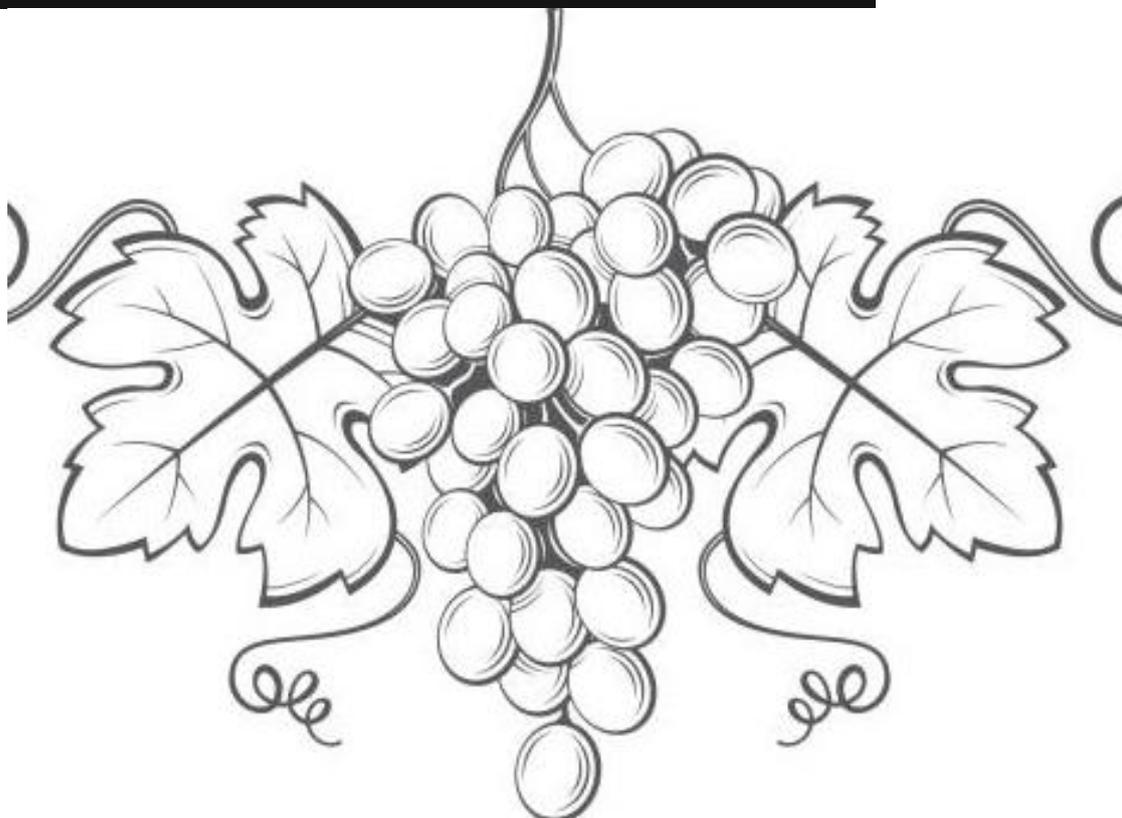
Cuisson : **35min**

- 1 Préchauffer le four à 180 °C.
- 2 Dans un saladier, mélanger la farine avec les sucres. Ajouter les oeufs un à un. Mélanger afin d'obtenir une pâte homogène. Ajouter la crème. Mélanger. Ajouter le lait. Mélanger.
- 3 Dans un plat à four beurré, déposer les grains. Verser la préparation sur les raisins.
- 4 Enfourner pour 35 minutes. Vérifier la cuisson avec la pointe du couteau.



Le son de la trompette est si délicieux, Dans ces soirs solennels de célestes vendanges, Qu'il s'infiltré comme une extase dans tous ceux Dont elle chante les louanges.

Charles Baudelaire



*L'automne est le moment idéal pour tenir compte de ce que nous avons fait, ce que nous ne faisons pas, et ce que nous aimerions faire l'année prochaine.*

« Anonyme »

Directeur de Publication :  
Alain Bertin

Impression : Mairie  
Tirage : 350 exemplaires

Conception et mise en pages ;

Blasac Julien  
Boulbès Jean-Luc  
Depré Nathalie  
Duval Dominique

Hermand Patrick  
Morisseau Mauricette  
Mouré Marie Noëlle